

**PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

A. **PROPOSITION** : Inclusion du râle des genêts (*Crex crex*) à l'Annexe II

B. **AUTEUR** : République Tchèque - Ministère de l'environnement
- Société tchèque d'ornithologie

C. **JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION**

1. **Taxon**

- 1.1 Classe : Aves
- 1.2 Ordre : Gruiformes
- 1.3 Famille : Rallidae
- 1.4 Genre/espèce/sous-espèce : *Crex crex* (Linnaeus, 1758), monotypique
- 1.5 Noms vernaculaires :
 - anglais : Corncrake
 - français : Râle des genêts
 - espagnol : Guión de Cordonices

2. **Données biologiques**

2.1 Répartition

Paléarctique. L'aire de reproduction s'étend sur toute l'Eurasie jusqu'en Sibérie au 120° Est, du 42 ° Nord environ en Europe jusqu'en Fennoscandie sud et en Russie occidentale au 62 ° Nord environ. Moins de la moitié de la population mondiale se reproduit en Europe, et la plupart en Russie, Ukraine, Biélorussie et Pologne et un grand nombre également dans les Etats baltiques et en Roumanie.

Bien qu'elle soit répartie sur toute l'Europe, l'espèce est aujourd'hui très restreinte par rapport à son ancienne aire, qui est maintenant fragmentée et discontinue. La contraction de l'aire a été particulièrement catastrophique dans le nord-ouest de l'Europe au cours du siècle.

Pratiquement tous les oiseaux hivernent en Afrique tropicale, surtout dans l'Est, du sud de la Tanzanie au nord de l'Afrique du Sud. (presque tout Tucker et al. 1994).

2.2 Population

Voir l'Annexe I pour les estimations de reproduction dans tous les Etats de l'aire de répartition européens. Depuis la fin du XIXème siècle, et plus particulièrement depuis les années 1950, leur nombre a considérablement décliné. Cela a été d'abord évident dans les îles britanniques, Fennoscandie et Europe occidentale et centrale. Entre 1970 et 1990 le déclin s'est étendu sur tout le continent et le nombre a chuté de 50 % dans dix pays, même certains lieux clefs de l'Europe de l'Est. Les populations des îles britanniques et du Bénélux ont chuté de 8 500-10 000 mâles appeleurs environ dans les années 70 à 2 000-2 700 au début des années 1980 et à 1 600-2 300 en 1990 (Tucker et al. 1994). En 1993, 479 mâles chanteurs ont été enregistrés en Angleterre - un déclin de 17 % par rapport à 1988, et seulement 74 mâles chanteurs ont été dénombrés en Irlande - un déclin de 80 % en cinq ans (Williams et al. 1995).

Au contraire l'espèce est encore relativement nombreuse en Allemagne de l'Est. L'étude de neuf régions de Russie en 1995 a donné une estimation de 260 000 - 400 000 mâles appeleurs dans

ces régions, mais une estimation approximative de tout le territoire de Russie européenne a été de 2 à 3 millions de mâles appeleurs (Mishenko 1995, anonyme 1996).

2.3 Habitat

Les prairies et les herbes hautes sont des exigences tout au long de l'année. Les habitats de reproduction naturels sont des prairies en bord de rivière de Carex-Iris-Typhoides, et d'autres prairies avec peu d'arbres ou de buissons comme les parties les plus sèches des grands marécages, des tourbières herborées, les marges des zones humides, ainsi que les prairies alpines. Des prairies humides, non fertilisées dans des zones d'agriculture peu intensive sont les types d'habitat artificiel les plus fréquemment utilisés. Les râles des genêts se reproduisent également dans les champs de trèfle et de céréales, les champs de foin ou de fourrage dans les terres basses sèches, les clairières des forêts ou sur les terres abandonnées (presque tout CE 1995).

2.5 Migration

Les râles des genêts se reproduisent en Europe et en hiver en Afrique. Le mouvement austral vers l'Afrique dure de septembre à décembre et est lié à la pluie et à l'augmentation du couvert dans lequel il se cache. La migration de printemps vers l'Europe se concentre au-dessus du Maroc ; la migration de l'automne sur l'Egypte (Stowe et Becker 1992).

3. Menaces

3.1 Menaces directes

Une menace essentielle pour le rôle des genêts en Europe est la mécanisation agricole et les dates précoces de moisson pour le foin et le fourrage qui causent la destruction des œufs, la mort des poussins et (rarement) des adultes.

Les déclinés de population ont été plus rapides dans les zones qui ont adopté des dates de moissons plus précoces - généralement associées avec des conversions de production de foin à la production de fourrage.

D'autres causes directes de mortalité sont la prédation par les chats domestiques et sauvages, le vison, le furet et les loutres (Ecosse et Irlande, par exemple RSPB 1994), la collision avec des barrières, les fils électriques et d'autres structures sur les routes migratoires, et le trafic routier.

La chasse a lieu régulièrement sur la route d'automne en Egypte : jusqu'à 14 000 individus sont tués chaque automne (0,5-2,4 % de la population européenne) (Stowe et Green 1995). Certains oiseaux sont également tués pendant la saison de chasse à la caille en Europe de l'Est - par exemple, 39 râles des genêts tués malgré la protection légale dans une zone étudiée de Bulgarie en automne 1995 (Delov et al. 1995).

3.2 Destruction de l'habitat

Les déclinés de population sont provoqués par la perte d'habitats de reproduction adaptés. Les prairies sont menacées par le drainage, la conversion en terres arables et l'inondation de vallées alluviales par suite de la construction de barrages. L'intensification de l'agriculture avec plus d'intrants en fertilisants et d'opérations agricoles ont également eu des impacts négatifs sur les râles des genêts.

Les râles des genêts ne sont pas considérés comme menacés sur leurs sites d'hivernage en Afrique du Sud-Ouest (Stowe et Becker 1992). Bien que les incendies locaux de pâturages et le

surpâturage peuvent avoir déplacé des oiseaux, la zone d'habitat adaptée est en augmentation étant donné que les terres boisées sont abattues et que des zones précédemment cultivées ne sont plus exploitées pour l'agriculture.

3.3 Menaces indirectes

L'impact possible de l'enrichissement en matières nutritives, notamment la dispersion aérienne d'azote, qui pourrait changer de manière négative la structure de la végétation, et la rendre trop dense pour que le râle des genêts puisse y pénétrer.

3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

Bien qu'étant un migrant transsaharien, il ne semble pas que les sécheresses récentes en Afrique sub-saharienne aient affecté les râles des genêts. Même si la réduction progressive des précipitations dans les pays d'Afrique sub-saharienne depuis le début des années 1950 (Avery, analyse RSPB non publiée) a pu rendre la traversée du Sahara plus dangereuse au cours des dernières décennies, le déclin de population de râles des genêts était chronique, remontant à un siècle.

3.5 Exploitation nationale et internationale

En Afrique, surtout en Egypte, les prises accessoires provenant de pratiques anciennes de prises au filet de caillies et de passereaux en automne sont responsables des morts de nombreux oiseaux (Stowe et Becker 1992). L'étude sur la côte égyptienne a donné une évaluation d'environ 14 000 individus tués chaque automne (Stowe et Green 1995).

4. **Situation et besoins de protection**

4.1 Protection nationale

L'espèce est complètement protégée dans tous les pays de l'Union européenne et dans la majorité des pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale. Toutefois, non protégée (même comme une espèce de gibier) en Russie et en Ukraine. Non protégée en Egypte.

4.2 Protection internationale

Inscrite comme menacée mondialement sur la base de son déclin étendu et rapide en Europe et en Sibérie occidentale (Collar et al. 1994).

Entièrement protégée par tous les membres de l'Union européenne (énumérée à l'Annexe I de la Directive du Conseil de l'Europe 79/409/CEE). Egalement énumérée à l'Annexe II de la Convention de Berne.

4.3 Besoins de protection supplémentaires

BirdLife International a produit le "Plan d'action pour le râle des genêts" avec le financement de l'Union européenne et de la Royal Society for the Protection of Birds, un plan pour la réhabilitation de cette espèce mondialement menacée. Ce plan a été préparé après consultation et consensus au niveau international, et la participation active et la contribution de toutes les parties pertinentes, notamment au cours d'un atelier en octobre 1994, auquel des représentants de presque tous les Etats européens de l'aire de répartition ont participé. Le plan d'action a été accepté à la réunion du comité permanent de la Convention de Berne, rattaché au Conseil de l'Europe en décembre 1995. Le plan d'action contient une spécification sur les actions de conservation avec deux buts communs principaux :

- maintenir ou augmenter la superficie des habitats adaptés au rôle des genêts (naturels et artificiels),
- gérer les habitats adaptés pour le rôle des genêts d'une manière "adaptée au rôle des genêts".

La situation est très contrastée en Europe. Dans la partie nord-occidentale de l'aire du rôle des genêts (Irlande, Royaume-Uni, France), les actions de conservation intensives sont entreprises dans les derniers sites où restent des rôles des genêts (par exemple RSPB 1994, Green et Williams 1995). Au contraire, le rôle des genêts semble être écologiquement adaptable, nombreux et étendu en Europe de l'Est (Russie, Etats Baltiques). Ces principaux points de concentration sont des zones immenses de prairies gérées extensivement en Russie où il n'existe aucune nécessité d'action spécifique de conservation.

Besoins de protection :

- (1) Préservation des marais (prévenir l'invasion des buissons, etc.), les prairies à foin et les productions extensives (préserver et/ou réhabiliter les mosaïques de prairies à foin coupées tard et les végétations de marais ou autres herbes hautes) dans des zones suffisamment grandes pour maintenir les populations.
- (2) Promotion de techniques appropriées pour couper le foin et le fourrage (réduire la zone où le fourrage est moissonné deux fois, moissons tardives - de préférence après la mi-juillet, moissons du centre de la prairie vers l'extérieur ou de côté à côté, ajouter des équipements effrayant les oiseaux aux machines agricoles, laisser des taches non coupées tous les jours pendant la récolte etc.).
- (3) Interdiction de la chasse en Europe de l'Est et dans les zones de repos sur les routes migratoires.
- (4) Un certain contrôle des prédateurs, notamment les chats et les visons en Europe occidentale et centrale et les renards et les chats en Europe de l'Est.

Les actions principales comprennent des conseils aux agriculteurs concernant les techniques de gestion de la terre, l'utilisation des réserves naturelles pour entreprendre des essais de gestion de la terre, ainsi que l'évaluation écologique, l'évaluation et les enquêtes de terrain pour évaluer le succès des actions et appréhender les besoins ultérieurs de gestion.

De plus, cela permettra qu'autant de zones que possible soient incluses dans des programmes d'aide à l'environnement dans le cadre du règlement du Conseil européen 2078/92 sur les méthodes de production agricole compatibles avec les exigences de la protection de l'environnement et de la conservation du paysage.

5. Etats de l'aire de répartition

Voir l'Annexe I pour les Etats de l'aire de répartition avec des populations de reproduction de rôles des genêts (aucune information réelle n'a pu être obtenue de Bosnie Herzégovine et de Yougoslavie, et des informations contingentes seulement d'Albanie et de Macédoine).

6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

La proposition est fondée sur des documents provenant de consultations approfondies avec des spécialistes des différents Etats de l'aire de répartition (surtout le plan d'action).

7. Remarques supplémentaires

Aucune

8. Références

- Anonymous 1996: *Corncrake*. BirdLife in Europe 7, 16: 2.
- Burger P., Pykal J., Hora J. 1996: *Report on the corncrake working group in 1995*. CSO News 42: 29-30.
- CE 1995: *Action plan for the corncrake*. Council of Europe, Strasbourg.
- Collar N.J., Crosby M.J., Stattersfield A.J. 1994: *Birds to watch 2*. Cambridge, UK: BirdLife Int. (Conserv. Ser. No. 4).
- Delov V., Iankov P. & Petkov N. 1995: *Pilot national survey on the corncrake in Bulgaria*. Unpubl. report, BSPB/BirdLife Bulgaria.
- Green R.E. & Williams G. 1995: *Corncrake conservation: research, implementation and future policy*. Manuscript (9 pp.).
- Mischenko A. 1995: *The situation of the corncrake in the eastern middle Europe by example of Russia*. Oral presentation on "Internationales Wachtelkönig Symposium", Freising, 25.11.1995.
- RSPB 1994: *Habitat management for corncrakes*. Working draft, RSPB: 1-84.
- Stowe T.J. & Becker D. 1992: *Status and conservation of the corncrake *Crex crex* outside the breeding season*. Tauraco 2: 1-23.
- Stowe T.J. & Green R.E. 1995: *Dangers for corncrakes during migration and wintering - observations from Egyptian migration sites*. Oral presentation on "Internationales Wachtelkönig Symposium", Freising, 25.11.1995.
- Tucker G.M., Heath M.F., Tomialojc L. & Grimmett R.F.A. 1994: *Birds in Europe: their conservation status*. Cambridge, UK: BirdLife Int. (Conserv. Ser. No. 3).
- Williams G., Holmes J. & Kirby J. 1995: *Action plans for United Kingdom and European rare, threatened and internationally important birds*. Ibis 137, 1 (suppl.): S201-S213.

Annexe 1

Tailles des population reproductrices de *Crex crex* (couples) dans les Etats de l'Aire de répartition (principalement Tucker *et al.* 1994, Bulgaria and Latvia: Anonymous 1996, Czech Republic: Burger *et al.* 1996, Russia: Mischenko 1995).

	Pop.Min	PopMax	Année
Autriche	400	600	-
Belarus	55000	60000	90
Belgique	10	45	81-90
Bulgarie	1000	1500	95
Croatie	250	300	-
République tchèque	1000		95
Danemark	6	6	91
Estonie	5000	5000	-
Finlande	500	1000	92
France	1050	1150	92
Allemagne	260	260	85
Hongrie	300	500	-
Irlande	174	174	93
Italie	100	500	-
Lettonie	20000		-95
Liechtenstein	2	4	-
Lituanie	2000	3000	85-88
Luxembourg	0	10	-
Rep. de Moldova	700	1100	85
Pays bas	50	150	90-92
Norvège	50	100	90
Pologne	6600	7800	-
Romanie	3000	6000	-
Fed. de Russie	2 millions	3 millions	95
Slovaquie	600	900	-
Slovénie	200	300	-
Espagne	4	13	90
Suède	250	1000	-
Suisse	1	13	-91
Turquie	0	10	88
Ukraine	2000	2500	93
Royaume Uni	487	487	93